

## Rentrée 2011-2012



## DOSSIER DE PRESSE



### Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecals.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 03 - 06 75 93 38 28

[celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr](mailto:celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 82 - 06 71 37 02 91

[antoine.sieminski@nordpasdecals.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 12 - 06 13 17 75 77

[www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr)



### 3 questions à Daniel PERCHERON, *Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais*

**Le Nord-Pas de Calais est fortement touché par des fermetures de lycées ou de sections et par des suppressions de postes d'enseignants. En tant que Président de Région, quel est votre sentiment ? Quel est votre message ?**

Nous avons besoin de maintenir nos postes d'enseignants ! Tout simplement d'avoir confiance dans le système de formation. Je suis allé dans les lycées, parfois pour les inaugurer, car leur naissance est toujours une célébration collective avec son intensité, sa vérité, et d'autres fois à la rencontre de toute la communauté éducative.

Sur le terrain, nous avons vu des parents et des enseignants inquiets des suppressions de postes ou des fermetures d'établissements annoncées. Je crois en l'avenir des lycéens de la région et de nos lycées. Ils sont l'avenir du Nord-Pas de Calais. Nous n'accepterons pas la fermeture des lycées de notre région. Il n'y a pas de grand pays sans système de formation. Pas d'avenir, si la priorité n'est pas la formation de la jeunesse. Le monde ne nous attendra pas ! Je souhaite que des réponses concrètes soient apportées aux angoisses qui se sont exprimées ces derniers mois.

**Les Régions ont en charge les lycées et les centres de formation des apprentis. Comment le Conseil régional s'implique-t-il dans ce domaine, qui concerne de très nombreux jeunes, parents et enseignants en Nord-Pas de Calais ?**

Je pense que ces dernières années, les élus du Conseil régional n'ont pas failli. Nous avons pu écrire avec bonheur, dans le Nord-Pas de Calais, une page satisfaisante de la décentralisation des lycées. Nous agissons avec la plus grande attention et avec responsabilité. Le Programme d'Investissements dans les lycées, qui vient d'être voté par notre assemblée, a cette ambition : s'occuper de nos jeunes, qu'ils se sentent bien dans leur établissement et qu'ils aient confiance en leur avenir.

Les efforts de la Région sont nombreux et ils sont demandés par tous. Lycéens, parents mais aussi enseignants. C'est le rôle de la Région d'être présente, et nous le sommes. La Région n'est pas simplement constructeurs de lycées, de murs et fournisseurs d'ordinateurs. La Région doit, et ce n'est pas facile, prendre chaque élève par la main : c'est l'ambition du Schéma Régional des Formations - et notamment des formations en alternance -, porté par **Jean-Marie ALEXANDRE**, le Vice-président aux lycées.

**Vous parliez du Schéma régional des formations et du devoir qu'a le Conseil régional de donner confiance aux jeunes. Comment agir ? Quelles actions mettre en œuvre ?**

Notre devoir est d'organiser ce dialogue si difficile, cent fois recommencé, si fragile, cent fois improvisé, entre les métiers, entre les entreprises, entre le libre devoir d'entreprendre et la formation de la jeunesse. Nous devons permettre à nos jeunes de devenir citoyen et d'accéder au salariat, à la professionnalisation. C'est la vocation du Schéma régional : informer, orienter, accompagner. Pour que chaque élève trouve sa voie, sa formation avant et après le lycée. Nous le faisons chaque année avec le Salon des métiers.

Pour l'apprentissage, **Philippe KEMEL**, le Vice-président, veille. Notre région avait 2 fois moins d'apprentis que n'importe quelle autre région de France. C'est le tribut payé aux Houillères, à la sidérurgie, au textile. Nous rattrapons notre retard à grandes enjambées. Nous allons bientôt afficher 30 000 apprentis.

L'apprentissage peut être une voie d'excellence. Les Olympiades des Métiers nous l'ont démontré. Je voudrais insister aussi sur une chose : il y a la formation, le métier, il y a aussi le lycée du 21<sup>ème</sup> siècle, celui qui dialogue avec la société. Tous nos lycées sont au cœur des villes, ouverts sur le territoire, c'est le cas à Aulnoye-Aymeries, l'ouvrière, la cheminote par exemple. Mais c'est aussi le cas à Roubaix ou dans le Bassin minier. Les lycées sont des lieux de transmission du savoir, mais ils sont aussi des lieux de vie et de citoyenneté. Le Budget participatif des lycées nous l'a prouvé.

# La Région et les lycées : « un engagement permanent et volontariste »

5 septembre 2011, fin de la trêve estivale, c'est la rentrée des classes pour 205 000 lycéens et apprentis (184 000 lycéens et 21 000 apprentis), 4 000 agents techniques et 12 700 enseignants travaillant dans les lycées du Nord-Pas de Calais.

« Pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais, les lycées constituent le premier budget de l'institution avec 1.1 milliard d'euros prévu d'ici la fin du mandat. »

Daniel Percheron

Daniel PERCHERON, Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, Jean-Marie ALEXANDRE, Vice-Président en charge des lycées et du schéma régional des formations et Philippe KEMEL, Vice-Président en charge de l'apprentissage, ainsi que les élus régionaux, sont au contact des établissements et dialoguent tout au long de l'année avec la communauté éducative dès les premiers jours de la rentrée.

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais contribue de manière déterminante à l'épanouissement des jeunes lycéens et apprentis, notamment en leur donnant les meilleures conditions de vie dans les établissements.

La Région est compétente pour la construction et la rénovation des bâtiments. Elle a fait le choix de valoriser son patrimoine. **Améliorer le cadre de vie des jeunes lycéens est une priorité.**

La Région maintient et renforce le cap de l'apprentissage. Cette voie de formation initiale représente un véritable tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes.



## La rentrée en chiffres

**36,5%** des habitants de la région ont moins de 25 ans, ce qui fait du Nord-Pas de Calais, la plus jeune région de France (après l'Ile-de-France) et plus d'1 million des habitants ont moins de 20ans.

**192** établissements publics (118 dans le Nord, 74 dans le Pas-de-Calais) accueillent 129 131 élèves.  
86 lycées d'enseignement général et technologique (LGT)  
93 lycées professionnels (LP)  
6 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)  
2 établissements régionaux du premier degré (ERPD)  
4 lycées agricoles et horticoles (9 sites d'enseignement)  
1 lycée maritime

Les établissements du Nord-Pas de Calais représentent une surface bâtie de **2,9 millions de m<sup>2</sup>**, soit l'équivalent de la surface développée d'une ville de 100 000 habitants

161 restaurants scolaires et **12 millions** de repas/an et **4 000** agents TOS

## Les nouveautés de la rentrée 2011-2012

Plusieurs chantiers ont été engagés cette année dans les lycées. Les trois derniers sont livrés pour cette rentrée.

### Les établissements

#### → Zoom sur le Lycée Blériot de Cambrai

Afin d'accompagner au mieux la scolarité des jeunes, le Conseil régional reconstruit et équipe le lycée Blériot de Cambrai sur le même site. Les travaux seront terminés en 2011. Les ateliers ont déjà été livrés et sont utilisés depuis septembre 2009 par les élèves en formation, dans les filières du bâtiment et de la carrosserie notamment. Le restaurant scolaire est également totalement neuf et propose un self.

Un nouvel équipement sportif est également en construction, comprenant une grande salle de sport et un plateau sportif extérieur, qui vont permettre la pratique de tous les sports, par tous les temps. L'internat, construit par le Conseil régional en 1996, a une capacité d'accueil de 92 lits. Il accueille aujourd'hui les internes des lycées environnants comme le lycée Paul Duez et le LP Louise de Bettignies.

**38,2 millions d'euros** ont été consacrés à ces travaux par la Région.



#### → Zoom sur le Lycée Ferry d'Arras



Le lycée Jules Ferry d'Arras est également reconstruit par la Région sur un nouveau site.

Ce nouveau lycée comprend une salle de sport, qui sera également utilisée par les élèves du lycée Savary, un restaurant scolaire, des ateliers pour les filières maintenance des moyens de transport ou maintenance industrielle par exemple.

La Région y consacre un budget de **36 millions d'euros**.

## → Zoom sur la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux du lycée d'excellence de Douai



Au cours de l'été 2010, le Conseil régional a entrepris les travaux nécessaires pour accueillir les 50 premiers élèves du lycée : création d'un internat, de six salles de classe et adaptation du restaurant scolaire, qui est partagé avec les services municipaux de Douai.

Parallèlement, la Région a acheté du mobilier neuf pour l'ensemble des salles de classe et de l'internat ainsi que de l'équipement informatique. Le Conseil régional a également aménagé les espaces extérieurs à l'entrée du lycée.

Le lycée d'excellence est un internat d'excellence, qui accueille des jeunes du niveau quatrième, troisième et seconde. Cet établissement a été créé dans le cadre de la dynamique « espoir

banlieues » pour la promotion de l'égalité des chances et de la mixité sociale. Son projet pédagogique est à dominante scientifique et s'inscrit dans l'expérimentation sur les rythmes scolaires: cours le matin, sport et culture l'après-midi.

La Région y consacre un budget de **14,5 millions d'euros**. L'Etat s'est engagé à financer l'ensemble des travaux de restructuration nécessaires au bon fonctionnement de cet établissement (20 M d'€).

## Les Budgets Participatifs des Lycées : un dispositif efficace et étendu

**Le BPL est une démarche de démocratie participative appliquée à l'environnement scolaire et concernant tous les « habitants » du lycée : élèves, professeurs, personnels TOS et administratif.**

Durant l'année scolaire 2010-2011, 5 établissements l'ont expérimenté. La démarche se déroule autour de 3 temps forts et concerne l'ensemble de la communauté éducative du lycée.

**Etape 1 → le temps du débat : une première réunion réunit l'ensemble des acteurs du lycée pour faire émerger des projets cohérents avec les enjeux de développement durable portés par le Conseil régional.**

**Etape 2 → le temps du vote : une seconde réunion permet aux services de la Région d'exposer la faisabilité et le coût des projets. Les participants ont ensuite débattu, argumenté en faveur des projets prioritaires. Puis ils ont voté les actions en ordre de préférence.**

**Etape 3 → Mars 2011 : les élus de la Région adoptent les projets retenus et lancent leur mise en œuvre.**

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil régional accompagne les lycées et souhaite **donner la parole au plus grand nombre**. Pour mieux vivre, **choisir ensemble les projets d'amélioration du quotidien**.

Le BPL permet de mener une réflexion commune, durant laquelle les jeunes et les adultes proposent puis choisissent des projets pour leur cadre de vie (travaux ou équipements).

**Il s'agit d'une expérience concrète de la citoyenneté et de la prise de décision collective. Cette expérience doit donner envie à chacun d'être acteur engagé dans la vie de la cité.**

## *Les résultats de l'expérimentation menée en 2010-2011*

### → Zoom sur le Lycée Lavoisier de Roubaix

- Achat de mobilier et matériel pour la maison des lycéens (10 000 euros)
- Equipement d'une salle de hip hop (23 400 euros)
- Câblage d'une salle de recherche avec 18 ordinateurs (28 000 euros)
- Amélioration du pôle de vie scolaire (48 000 euros)



### → Zoom sur le Lycée professionnel Jacques Le Caron d'Arras

- Fourniture de ballons et de filets de football (2 650 euros)
- Installation de fontaines à eau (7 500 euros)
- Equipement d'une salle de musculation (15 000 euros)
- Installation d'un local internet à l'internat (18 000 euros)
- Fourniture de 60 casiers (2 700 euros)
- Installation de stores à l'externat (35 000 euros)
- Fourniture de machines d'entretien des sols sportifs (6 000 euros)
- Mise à niveau de 2 salles CAO-DAO (32 000 euros)



### → Zoom sur le Lycée professionnel du détroit de Calais

- Agrandissement de la cafétéria (66 000 euros)
- Aménagement d'une salle de détente pour les élèves (30 000 euros)
- Achat de mobilier et de jeux pour la salle de détente (10 000 euros)



### → Zoom sur le Lycée Blaise Pascal de Longuenesse

- Création de bureaux de CPE (30 000 euros)
- Extension et réaménagement de la loge (20 000 euros)
- Réorganisation des 2 salles de professeurs et achat de mobilier (20 000 euros)
- Création de blocs sanitaires (14 000 euros)
- Acquisition de 2 hottes de ventilation pour la plonge (20 000 euros)



### → Zoom sur le Lycée agricole de Radinghem

- Informatisation du passage à la cantine (20 000 euros)
- Achat de jeux et télévisions pour le foyer (15 000 euros)
- Achat de télévisions et de lecteurs DVD pour les 2 internats (5 100 euros)
- Installation de fontaines à eau (8 000 euros)
- Fourniture de 3 télévisions pour le réfectoire (4 800 euros)
- Installation d'une salle internet dans les 2 internats (40 000 euros)
- Achat de matériel pour les agents d'entretien (2 800 euros)
- Création d'une sonnerie au CFA et remplacement de celle du lycée (5 000 euros)



Suite à l'évaluation positive de ces premières expérimentations, les élus du Conseil régional ont décidé d'élargir le dispositif du BPL à 20 autres établissements. La généralisation est un projet important pour la Région.

## La Région fait face aux changements imposés par l'Etat

A la rentrée 2011, la réforme du baccalauréat « Sciences et Technologies Informatique et Développement Durable » va entrer en application. Mais pour sa bonne mise en œuvre, des travaux dans les établissements concernés sont indispensables. Une fois encore, c'est la Région qui est au rendez-vous. La Région a donc décidé la réalisation de travaux de rentrée scolaire dans le cadre de cette réforme.

La réforme prend effet à compter de cette rentrée pour les classes de seconde et de première et 2012 pour les classes de terminale. Ce baccalauréat s'articule autour de quatre spécialités :

- architecture, construction
- énergies, environnement
- systèmes d'information et numérique
- innovation technologique et éco-conception

Les établissements concernés : César Baggio LILLE, Gustave Eiffel ARMENTIERES, Jean Prouvé LOMME, Colbert TOURCOING, l'Europe DUNKERQUE, Edmond Labbé DOUAI, Pays de Condé CONDE-SUR-ESCAUT, Alfred Kastler DENAIN, Hainaut VALENCIENNES, Camille Claudel FOURMIES, Pierre Forest MAUBEUGE, Paul Duez CAMBRAI, Lazare Carnot ARRAS, Louis Pasteur HENIN BEAUMONT, Auguste Béhal LENS, Henri Darras LIEVIN, André Malraux BETHUNE, Carnot BRUAY-LA-BUISSIERE, Léonard De Vinci CALAIS, Blaise Pascal LONGUENESSE, Edouard Branly BOULOGNE-SUR-MER.

Total des travaux : **9 478 700 €** pour 2011 et 2012.

## La Région accompagne les enseignants, les lycéens et leurs familles

### Développer l'accès au numérique pour les apprentis et lycéens

La Région travaille également pour améliorer l'accès au haut débit et au très haut débit sur tout le territoire. Avec les **savoirs numériques 59/62**, le Conseil régional met en place des espaces numériques de travail à destination des parents, des enseignants et des élèves pour qu'ils puissent s'informer, produire des informations, consulter des ressources, organiser leur travail. 100 établissements sont connectés à ce jour, dont 80 lycées et 20 centres de formation et d'apprentissage.

### Zoom sur les aides régionales

#### Le « Chéquier-livres » doublé depuis 2004

Depuis 2004, le Conseil régional Nord-Pas de Calais accompagne la scolarité des lycéens en leur attribuant un « chéquier-livres Région ». La valeur du chéquier de 70€ permet aux élèves d'acheter des livres ou toute autre fourniture scolaire. Les élèves boursiers d'Etat perçoivent un complément d'une valeur de 65€, 90€ ou 150€ selon la classe fréquentée.

#### Le « Chéquier équipement » étendu à tous les apprentis

Le « Chéquier Equipement », d'une valeur de 200€, est étendu à l'ensemble des apprentis depuis la rentrée 2010, dans toutes les années de formation. Le « chéquier équipement » de 200 euros pour tous les apprentis est une aide directe permettant de contribuer aux achats professionnels et pédagogiques nécessaires à la formation. Il contribue aux achats d'ouvrages pédagogiques, fournitures scolaires, outillages, équipements professionnels et sportifs. Versée sous forme de chéquier nominatif, cette aide est acceptée comme moyen de paiement auprès de 400 commerçants partenaires du dispositif, qui couvrent très largement les besoins des jeunes.





### 3 questions à Jean-Marie ALEXANDRE, *Vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge des lycées et du schéma régional des formations*

La Région a voté en juin dernier son Programme Prévisionnel des Investissements (PPI) 2011-2015. Quel en est l'objectif ?

Le PPI est un document d'orientation et de prévision qui a pour vocation de répondre aux problématiques majeures de la formation et de l'éducation sur le territoire régional, en prenant en compte le contexte de la formation et les prévisions d'évolution démographique spécifiques à la région Nord-Pas de Calais mais aussi les réformes pédagogiques du lycée et leurs conséquences en terme d'investissements immobiliers ainsi que le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles et les enjeux de la société de la connaissance.

Le PPI 2011-2015 des lycées est porteur d'ambitions nouvelles de nature à structurer et stabiliser l'avenir des établissements dont le Conseil régional a la charge et la responsabilité. La dimension patrimoniale – au sens de la responsabilité du propriétaire – y est très présente.

Le PPI 2011-2015, qui propose des réponses aux besoins futurs des lycéens, tant dans le domaine de la pédagogie et de l'éducation qu'en matière de qualité de vie, s'articule autour de deux ambitions. La première est d'inscrire les opérations d'investissements des lycées dans une exigence de haute qualité sociétale. La seconde est de faire des lycées des campus de formation tout au long de la vie. L'objectif est l'émergence du lycée du 3<sup>ème</sup> millénaire organisé comme un modèle à atteindre.

#### Le lycée du 3<sup>ème</sup> millénaire, qu'est-ce que c'est ?

Le lycée du 3<sup>ème</sup> millénaire s'inscrit dans la transformation écologique et sociale du Nord-Pas de Calais. D'une part, nous devons être attentifs à la haute qualité sociétale c'est-à-dire le respect de l'environnement, l'investissement dans la restauration, les internats, la culture numérique. D'autre part, c'est un lycée qui prépare aux métiers de demain. Cette réflexion sera menée avec les lycéens, les parents d'élèves, les professeurs, les agents des lycées et avec des équipes d'architectes qui devront bâtir leurs projets à partir de ces travaux. Nous voulons un lycée où chacun se sente bien et où les espaces de vie s'adaptent aux usages : travail en groupe, détente, relation individualisée, recherche documentaire...

#### Selon vous, quelles actions novatrices vont marquer l'année scolaire 2011/2012 et le quotidien des lycées de notre région ?

Parmi les actions novatrices, je citerai :

- L'intensification du dialogue avec chaque lycée pour une gestion individualisée tenant compte des réalités et des spécificités de chaque territoire,
- L'élargissement du Budget Participatif des Lycées à 25 établissements dont 5 ayant expérimenté la démarche en 2010/2011,
- L'accélération des interventions qui contribuent à l'ouverture du Lycée sur la cité : parvis, abords et plan lumière pour la mise en valeur des lieux d'éducation et de formation,
- Le lancement de la première phase de mise en œuvre du projet régional de restauration,
- Le lancement des premières opérations, inscrites au Programme prévisionnel des investissements (PPI) 2011/2015, dont la liste sera arrêtée en fin d'année civile 2011. Ces opérations s'ajoutent à celles en cours comme par exemple la reconstruction de l'ERDV de Loos et la construction du nouveau lycée hôtelier de Lille .
- La négociation et la signature des premiers contrats d'objectifs, déclinaison opérationnelle du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations professionnelles

# Le Programme Prévisionnel des Investissements 2011-2015 voté en juin dernier

C'est dans ce contexte difficile pour notre région que s'inscrit le Programme Prévisionnel des Investissements (PPI) 2011-2015 des lycées de la Région Nord-Pas de Calais, voté au mois de juin par le Conseil régional. 700 millions d'euros ont été voté pour poursuivre la modernisation des lycées.



Le programme est porteur d'ambitions nouvelles. L'objectif est de stabiliser et de structurer l'avenir des établissements.

Citoyens, lycéens, parents, enseignants, personnels des établissements, ce programme s'adresse à chaque acteur de la vie des lycées. Il propose des réponses aux besoins futurs des lycéens en matière de pédagogie, éducation et qualité de vie. Il s'inscrit dans la continuité de la politique d'investissement du Conseil régional en faveur de la formation et de la jeunesse menée depuis 1996.

Avec l'achèvement prochain de l'Ecole Régionale pour les Déficiants Visuels (ERDV) à Loos, la Région aura totalement reconstruit les bâtiments à structure métallique hérités de l'Etat. Depuis 1996, le Conseil régional a lancé deux programmes de réhabilitation des lycées de la région. Plus de 2 milliards d'euros ont été consacrés aux lycées du Nord-Pas de Calais depuis cette date.

Ce programme d'investissements n'est pas seulement un plan de réhabilitation des établissements de la région, mais une réponse aux problématiques majeures de la formation et de l'éducation sur le territoire régional.

Désamiantages, travaux patrimoniaux et mises aux normes de sécurité et d'accessibilité, rénovations des lieux de travaux pratiques, ateliers et salles de cours, sont autant d'opérations inscrites au PPI.

## Vers le lycée du 3<sup>ème</sup> millénaire

Le PPI s'articule autour de deux axes : la Haute Qualité Sociétale et le lycée comme Campus de formation tout au long de la vie. Il définit ainsi le « **Lycée du 3<sup>ème</sup> millénaire** » : un lycée où l'on s'y sent bien et qui prépare l'avenir professionnel de chacun. »

Qu'est ce que la **Haute Qualité Sociétale** dans les lycées ? Si le programme prévoit des opérations de mise aux normes de sécurité globale des établissements en matière de sécurité incendie et de désamiantage complet, la Haute Qualité Sociétale doit prendre en compte le **bien vivre ensemble**. En la matière, la Région prévoit des travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (impliquant des aménagements concrets : hauteurs des marches, largeurs des portes, signal sonore, main courante...)



Le **respect de l'environnement** est aussi une priorité : réalisation d'économies d'énergies et valorisation des énergies renouvelables et des espaces verts des lycées.

Dans le cadre de ce programme, la Région lancera des rénovations et des réhabilitations de **restaurants scolaires** dans l'optique d'y servir des repas bios pour assurer dans les meilleures conditions les demi-pensions, ainsi que la modernisation et construction d'**internats**, conformément aux attentes des enfants et parents.

La Région Nord-Pas de Calais a fait le choix de **lycées ouverts sur la cité ou le territoire**. Ainsi, les aménagements des abords, des parvis, ou le développement du numérique et des équipements sportifs lycéens feront l'objet d'une attention particulière et d'opérations engagées.

Le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles** sera une carte des formations, toutes voies confondues. Il facilitera la construction et la cohérence des parcours de formation professionnelle s'articulant avec les formations post-bac et favorisant l'accès à l'enseignement supérieur.



### 3 questions à Philippe KEMEL,

*Vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'apprentissage*

#### Pourquoi faire reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite est une priorité pour le Conseil régional ?

L'apprentissage, trop longtemps cantonné aux jeunes en échec scolaire, est désormais reconnu comme une voie égale aux autres pour obtenir un diplôme de même valeur, que celui acquis par voie scolaire.

Le mouvement s'est inversé grâce à une communication active et positive, notamment celle des grands rendez-vous proposés par la Région (Salon des Métiers, Olympiades des Métiers etc) et du fait de l'émergence de formations supérieures par apprentissage.

**La volonté de la région est à la fois simple et ambitieuse : il faut que chaque jeune puisse trouver son épanouissement dans sa formation.** L'apprentissage permet d'être dans le concret, dans la résolution de problèmes, « dans la pratique » ... Il ne s'agit pas de privilégier une voie de formation plutôt qu'une autre mais bien de donner toute sa place à l'apprentissage, pour accompagner une région dynamique. Aux côtés de la Région, les entreprises reconnaissent aussi, voire prioritairement l'apprentissage comme voie de réussite. Un apprenti a en effet une connaissance pointue, un professionnalisme qui sont très rapidement mobilisables et qui permettent aux entreprises d'être plus efficaces, plus compétitives et donc plus fortes dans un marché complexe.

#### Quelles actions sont mises en place par la Région pour servir cette démarche ?

Elles sont nombreuses. D'une part, c'est l'accompagnement financier des Centres de Formation d'Apprentis, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Etat. Nous nous proposons d'ailleurs de signer très prochainement un nouveau contrat d'objectifs et de moyens sur 5 ans pour coordonner nos efforts financiers et nos actions en vue de développer une grande ambition pour l'apprentissage en Nord-Pas de Calais.

D'autre part, ce sont des actions d'aides individuelles ou collectives :

- le chéquier équipement de 200 € pour tous les apprentis
- une aide à l'employeur de 1600 € pour l'embauche d'un apprenti
- un forfait Transport, Hébergement, Restauration par apprenti
- le financement d'actions dans les CFA pour améliorer la vie quotidienne, pour soutenir la mobilité européenne des apprentis...

Nous souhaitons bien sûr maintenir notre intervention dans ces domaines mais aussi et surtout axer davantage nos efforts sur **l'accès à l'apprentissage** : comment mieux informer les jeunes, leur permettre de faire des choix éclairés, faciliter la signature du contrat et surtout en prévenir les ruptures. Je vous renvoie d'ailleurs à la plateforme numérique des offres et des contrats que la Région a lancée : [www.contratdapprentissage.nordpasdecals.fr](http://www.contratdapprentissage.nordpasdecals.fr)

**Accompagner davantage**, les jeunes, au plus près de leurs parcours pour en garantir la fluidité, mais aussi travailler en étroite articulation avec les **entreprises apprenantes, accompagner la structuration d'un réseau d'entreprises « labellisées » apprenantes**, aux cotés des branches professionnelles qui les représentent : voilà nos objectifs pour la période qui s'ouvre.

#### 35 000 places sont actuellement conventionnées, quelle est la position du Nord-Pas de Calais par rapport aux autres régions ?

Le Nord-Pas de Calais n'était pas historiquement en « tête de peloton » en matière d'apprentissage : peu d'artisanat, beaucoup d'industries, un enseignement professionnel essentiellement dispensé par la voie scolaire... autant de paramètres qu'il faut prendre en considération aujourd'hui quand on parle des effectifs et des places en apprentissage.

Comme dans d'autres régions, un effort considérable a été mené depuis 2005 : la barre symbolique des 20 000 apprentis a été franchie. L'ambition que nous nous fixons avec l'Etat pour la prochaine période est de doubler cet effectif, cela fera de nous la région la plus résolue à coup sûr. Même si l'Ile-de-France est, il me semble, dans le même dynamisme.

Cet objectif, il est collectif, il dépend de nous tous mais prioritairement du monde économique car il s'agit bien de contrats de travail dont on parle ici. De son côté, la Région joue son rôle pleinement en n'hésitant pas depuis plusieurs rentrées, à créer et à co-financer des CFA ou des sections de formation dans les domaines où les branches professionnelles indiquent des besoins avérés.

Le nombre de parcours possibles en apprentissage est large : plus de 35 000 places, près de 400 diplômes à préparer. Cette carte régionale des formations est sans cesse réajustée, il nous faut fermer là où ça ne fonctionne pas pour mieux cibler nos moyens là où les besoins sont identifiés. C'est un travail permanent que nous avons initié avec nos partenaires, au premier rang desquels figurent les Centres de Formation d'apprentis, mais aussi les autres financeurs de l'apprentissage.

# L'apprentissage, voie de réussite



En janvier 2011, la région comptait 21 200 apprentis contre 20 596 en 2010. 35 000 places sont actuellement conventionnées. Malgré un contexte financier difficile, cette évolution traduit l'ambition et l'engagement du Conseil régional pour le développement de l'apprentissage.

La mise en œuvre dès le mois de juin 2011 du **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)** fournit un cadre contractualisé de développement cohérent de l'ensemble des filières de formations.

Dans ce cadre, l'Etat et la Région entendent poursuivre leur engagement au service du développement de l'apprentissage. C'est pourquoi ils signeront prochainement un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens qui pérennisera cette ambition pour 2011-2015.

« Reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite » est l'objectif prioritaire du Conseil régional.

## Une nouvelle version de [moncontratdapprentissage.nordpasdecalais.fr](http://moncontratdapprentissage.nordpasdecalais.fr)

Pour renforcer les actions menées par la Région pour le développement de l'apprentissage en Nord-Pas de Calais, l'Etat et la Région ont collaboré à la création d'une plate-forme régionale numérique de l'apprentissage. Une première version de ce nouvel outil du paysage de la formation par alternance en Nord-Pas de Calais a vu le jour fin juillet 2010.

Elle permet aux usagers de pouvoir consulter de façon interactive l'offre de formation par apprentissage du CAP au Bac +5 en Nord-Pas de Calais et les offres de contrat d'apprentissage disponibles auprès de Pôle Emploi. Elle offre également la possibilité de mieux connaître cette voie de formation (condition d'accès, trouver un contrat, etc.) et de découvrir les métiers grâce à un lien vers la plate-forme régionale d'information sur les métiers (PRIM).

Une nouvelle version a été mise en ligne en juillet 2011. Outre la refonte de la ligne graphique, elle est désormais accessible sur tous les mobiles et androïdes.